

MOTION
du Conseil d'Administration du 26 janvier 2024

portant sur le projet de loi immigration

À l'heure où les établissements d'enseignement supérieur sont invités à renforcer leurs ambitions pour le rayonnement de la recherche, il est difficile d'accepter des mesures qui tendront à nous replier sur nous-même.

Les étudiantes et étudiants, chercheuses et chercheurs internationaux sont une richesse pour notre pays, et participent du dynamisme de notre communauté académique. Ils et elles participent à la production, à la diffusion des valeurs et des savoirs académiques et culturels au-delà de nos frontières.

L'impossibilité d'exonération de la majoration des droits d'inscription pour les étudiantes et étudiants extra-communautaires aurait un effet particulièrement délétère sur le nombre, l'origine géographique et la situation sociale des étudiantes et étudiants pouvant venir étudier en France. Cela reviendrait également à mettre en cause notre stratégie d'accueil et de rayonnement international, et introduirait une division dans nos établissements déjà largement internationaux.

Ces mesures mettraient gravement en danger non seulement l'attractivité et le rayonnement mais l'activité et la cohésion de nos établissements.

Pour toutes ces raisons, nous, membres du Conseil d'Administration de l'Observatoire de Paris, affirmons notre opposition ferme et déterminée à cet ensemble de mesures, et nous nous associons à l'appel des présidentes et des présidents d'université.

23 voix pour, 0 voix contre, et 2 abstention

Fait à Paris, le 26 janvier 2024,



La Présidente de l'Observatoire de Paris
Fabienne CASOLI

27 Membres
Présents : 20
Représentés : 5
Absents ou excusés : 2